

Des pluies dans plusieurs wilayas du pays

# HORIZONS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATIONS - ÉDITÉ PAR L'AGENCE MAURITANIE NNE D'INFORMATION

Incineration de quantités de produits alimentaires et pharmaceutiques périmés

Lire page 2

N°7604 DU LUNDI 09 SEPTEMBRE 2019

PRIX : 20 N. UM

Lire page 5

## Le Président de la République félicite ses homologues du Tadjikistan, du Brésil et de Corée



Le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a adressé des messages de félicitations à Leurs Excellences Messieurs Emomali Rahmon, Jair Bolsonaro et Kim Jong-Un, respectivement présidents de la République du Tadjikistan, de la République Fédérative du Brésil et la République Populaire Démocratique de Corée, à l'occasion de l'anniversaire des fêtes nationales de leurs pays. Dans ces messages il leur a exprimé ses chaleureuses félicitations et ses meilleurs vœux de santé et de bonheur pour Leurs Excellences, de progrès et de prospérité pour les peuples tadjik, brésilien et coréen. Il les a assurés de sa ferme volonté d'œuvrer pour que les relations de coopération privilégiées unissant la Mauritanie à leurs pays se développent et se renforcent davantage.

Lire page 3

## Le Chef de l'Etat adresse un message de condoléances à son homologue zimbabwéen

Le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a adressé le message de condoléances qui suit au président zimbabwéen M. Emmerson Mnangagwa, suite au décès de l'ancien président Robert Mugabe :

« Excellence, Nous avons appris avec profonde tristesse et consternation la nouvelle du décès de l'ancien président Robert Mugabe et, en cette douloureuse circonstance, je présente à Votre Excellence et, à travers vous, au peuple et au

gouvernement zimbabwéens ainsi qu'aux parents du disparu les plus sincères condoléances et sentiments de compassion. Veuillez agréer, Excellence, l'expression de ma très haute considération. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani ».

## Distribution de distinctions aux participants à la 1<sup>ère</sup> conférence de la langue arabe en Afrique

Lire page 4

Déclaration de la politique générale du Gouvernement :

## Le Premier ministre répond aux interrogations et remarques des députés



L'Assemblée Nationale a tenu samedi à Nouakchott une séance plénière pour discuter la déclaration de politique générale présentée par le Premier ministre, M. Ismail Ould Bedde Ould Cheikh Sidiya, jeudi dernier. La séance qui s'est déroulée sous la présidence de M. Cheikh Ould Baya, Président de l'Assemblée Nationale a été marquée par les interventions des députés qui ont présenté leurs remarques et posé leurs questions sur la déclaration de politique générale. Ils ont, à cette occasion, dans leur majorité, apprécié positivement le contenu de cette déclaration,

insistant sur le fait que le programme ambitieux qu'elle incarne est considéré comme la matérialisation des engagements électoraux du Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani qui a obtenu la confiance du peuple mauritanien aux échéances du 22 juin 2019. Les députés ont, en outre, rendu hommage aux interventions dans les domaines de la santé, de l'enseignement, de la lutte contre l'extrémisme et de l'ancrage de l'Etat de Droit,

Lire page 3

## L'Assemblée Nationale adopte la déclaration de politique générale du gouvernement



L'Assemblée Nationale a adopté la déclaration de politique générale du gouvernement présentée, jeudi dernier, par le Premier ministre, M. Ismail Ould Bedde Ould Cheikh Sidiya. Le Président de l'Assemblée Nationale, M. Cheikh Ould Baya a précisé à la fin de la séance plénière tenue à cet effet que les ré-

sultats du vote des députés sur cette déclaration se présentent comme suit:

Nombre des députés: 157  
Nombre des votants: 149  
Nombre de bulletins nuls 0  
Suffrages exprimés pour: 149  
Suffrage exprimés contre: 19  
Abstentions: 2

## ADRESSES UTILES

Police Secours	17
Sapeurs Pompiers	118
Brigade Maritime	4525 39 90
Brigade Mixte	4525 25 18
SOMELEC (Dépannage)	4525 23 08
SNDE	4529 84 88
Météo	4525 11 71

### COMMISSARIATS DE POLICE

Commissariat TZ - 1	4525 23 10
Commissariat TZ - 2	4524 29 52
Commissariat Ksar 1	4525 21 66
Commissariat Ksar 2	4525 27 38
Commissariat El Mina 1	4525 12 97
Commissariat El Mina 2	4524 25 24
Commissariat Sebkhia 1	4525 38 21
Commissariat Sebkhia 2	4524 29 82
Commissariat Riadh 1	4524 29 35
Commissariat Riadh 2	4524 29 50
Commissariat Arafat 1	4525 10 13
Commissariat Toujounine 1	4525 29 30
Commissariat Dar Naïm 1	4524 29 56
Commissariat Dar Naïm 2	4524 29 53
Commissariat Teyarett 1	4525 24 71
Commissariat Teyarett 2	4524 29 51
Commissariat Spécial Aéroport	4525 21 83
Commissariat Voie publique	4525 29 65
Direction Régionale de la Sûreté	4525 21 59
Police Judiciaire	4525 54 49

### HÔPITAUX

Centre Hospitalier National	4525 21 35
Hôpital Cheikh Zayed	4529 84 98
Polyclinique	4525 12 12
PMI Pilote	4525 22 16
PMI Ksar	4525 20 19
PMI Teyarett	4525 35 94

### CLINIQUES

Clinique Moulaty	4525 13 41
Clinique Najar	4525 49 42
Clinique Kissi	45 29 27 27
Clinique Dr. Moumine	4525 10 02
Clinique Makam Ibrahim	4525 57 60
Clinique Ben Sina	4525 08 88
Clinique Tisram	4525 87 66
Clinique 2000	4529 33 33
Clinique El Qods	4525 82 61
Clinique Adama Diani	4525 59 34
Clinique Bien-être	4525 13 35
Clinique Chiva	4525 80 80

### BANQUES

BAMIS	4525 14 24
BADH	4525 59 53
BMCI	4525 24 69
BNM	4525 26 02
BCI	4529 28 76
ORA BANK	4529 19 00
CHINGUETTI BANK	4525 21 73
GBM	4525 12 62
SOCIETE GENERALE MAURITANIE	4529 70 00
ATTIJARIBANK MAURITANIE	45 29 63 74

### HÔTELS

Novotel Tfeïla	4525 74 00
Mercure	4529 50 50
Halima	4525 79 20
Monotel Dar El Barka	4525 35 26
Park	4525 14 44
El Houda	4525 91 90
Oasis	4525 20 11
Amane	4525 21 78
Chinguetti	4525 35 37
Subah	4525 15 52
Koumbi Saleh	4529 50 12
Casablanca	4525 59 65
El Khater	4529 11 12
AL KHAIMA - APPART-HOTELS	4524 22 22
EMIRA	45244700 - 25001717
FAX : 45240633 -Email hotelemira@hotmail.fr -BP 3176	

### COURRIER EXPRESS

DHL	4525 47 06
EMS	4525 37 70
Saga Express	4529 20 08
Universal Express	4525 33 18

## HORIZONS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION  
ÉDITÉ PAR L'AGENCE MAURITANIENNE D'INFORMATION

**DIRECTRICE DE PUBLICATION,  
DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'AGENCE  
MAURITANIENNE D'INFORMATION:  
Dr Khadijetou Sghair Said**

**DIRECTEUR DE LA RÉDACTION :**

**Maarouf Ould Oudaa**

**RÉDACTEUR EN CHEF :**

**Sidi Moustapha Ould Bellali**

**SECRETAIRE DE REDACTION :**

**Abderrahmane Ould Cheikh**

**CHEF DIVISION MAQUETTE :**

**El Hadrami Ould Ahmedou**

TIRAGE : IMPRIMERIE AL MAZAYA

**AMI**



**FAX: 45 25 55 20**

**E-mail :**

**Chaabrim@gmail.com**

**amiakhbar@gmail.com**

**B P: 371/ 467**

**Direction Commerciale**

**45 25 27 77**

**E-mail: dgsami@yahoo.fr**

**Siège: 45 25 29 70/45 25 29 40**

## Le Président de la République félicite ses homologues des Républiques du Tadjikistan....



Le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh ElGhazouani, a adressé le message de félicitations qui suit à Son Excellence Monsieur Emomali Rahmon président de la République du Tadjikistan, à l'occasion de l'anniversaire de la fête nationale de son pays:

" Excellence et cher frère, A l'occasion de la célébration de la fête nationale de la République sœur du Tadjikistan, il m'est agréable de vous adresser mes chaleureuses félicitations et mes meilleurs vœux de

santé et de bonheur pour votre Excellence, de progrès et de prospérité pour le peuple tadjik frère.

Je tiens à vous assurer de notre ferme volonté d'œuvrer pour que les relations de coopération privilégiées unissant nos deux pays se développent et se renforcent davantage dans l'intérêt de nos deux peuples frères. Je vous prie d'agréer, Excellence et cher frère, l'expression de ma très haute considération.

Votre frère **Mohamed Ould Cheikh ElGhazouani**"

### ... du Brésil...

Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh ElGhazouani a adressé un message de félicitations à Son Excellence M. Jair Bolsonaro, Président de la République Fédérative du Brésil à l'occasion de la fête nationale de son pays.

Ce message est ainsi libellé: Excellence,

" Au moment où le Brésil célèbre sa fête nationale, il m'est agréable de vous exprimer mes chaleureuses félicitations et mes meilleurs vœux de

santé et de bonheur pour votre Excellence, de progrès et de prospérité pour le peuple brésilien ami.

Je voudrais également à cette occasion, vous réitérer notre volonté de continuer d'œuvrer pour le renforcement et le développement des relations de coopération existant entre nos deux pays.

Veillez agréer, Excellence, l'expression de ma très haute considération.

**Mohamed Ould Cheikh ElGhazouani**"

### ...et de la République populaire démocratique de Corée

Le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh ElGhazouani a adressé le message de félicitations qui suit à Son Excellence Monsieur Kim Jong-un, président de la République Populaire Démocratique de Corée:

" Excellence, A l'occasion de la célébration de la fête nationale de la République Populaire Démocratique de Corée, il m'est agréable de vous adresser mes chaleureuses félicitations et mes

meilleurs vœux de progrès pour le peuple coréen ami.

Je tiens à vous assurer de notre ferme volonté d'œuvrer pour que les relations de coopération unissant nos deux pays se développent et se renforcent davantage.

Je vous prie d'agréer, Excellence, l'expression de ma très haute considération.

**Mohamed Ould Cheikh ElGhazouani**"

Déclaration de la politique générale du Gouvernement :

## Le Premier ministre répond aux interrogations et remarques des députés

L'Assemblée Nationale a tenu samedi à Nouakchott une séance plénière pour discuter la déclaration de politique générale présentée par le Premier ministre, M. Ismail Ould Bedde Ould Cheikh Sidiya, jeudi dernier.

La séance qui s'est déroulée sous la présidence de M. Cheikh Ould Baya, Président de l'Assemblée Nationale a été marquée par les interventions des députés qui ont présenté leurs remarques et posé leurs questions sur la déclaration de politique générale.

Ils ont, à cette occasion, dans leur majorité, apprécié le contenu de cette déclaration, insistant sur le fait que le programme ambitieux qu'elle renferme est considéré comme la matérialisation du programme électoral du Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh ElGhazouani qui a obtenu la confiance du peuple mauritanien aux échéances du 22 juin 2019.

Les députés ont, en outre, rendu hommage aux interventions dans les domaines de la santé, de l'enseignement, de la lutte contre l'extrémisme et de l'ancrage de l'Etat de Droit, soulignant que le programme du gouvernement représente une approche réaliste pour développer les différents secteurs qui souffrent encore de certaines lacunes et de problèmes, malgré les importantes évolutions qui y ont été réalisées.

Ils se sont félicités aussi de l'augmentation considérable du budget alloué à l'enseignement, de l'augmentation du nombre des enseignants et des professeurs, de leur formation, de l'amélioration de leurs conditions de vie et de l'intérêt accordé aux infrastructures sanitaires à travers la construction de quatre hôpitaux et des dizaines de centres de santé et de celui accordé à la justice sociale et aux couches les plus pauvres et les plus vulnérables, grâce à la création d'une agence chargée de l'amélioration de l'accès aux services de base pour une enveloppe financière de 20 milliards d'ouguiyas (N-Ouguiya).

Les députés se sont également félicités des nouveaux programmes créés pour développer les zones les plus vulnérables et leur approvisionnement en infrastructures nécessaires dans les domaines de l'enseignement, de la santé, de l'agriculture et de développement et de la baisse des prix de l'eau, de l'électricité des médicaments ainsi que de l'augmentation des crédits financiers alloués à l'élevage, de l'encouragement aux investissements et de l'intérêt accordé aux communautés mauritaniennes à l'extérieur.

Les députés ont par ailleurs appelé à prendre davantage de mesures et de politiques visant à améliorer les secteurs de l'enseignement et de la santé et à accorder un intérêt particulier à l'emploi, à la jeunesse, à la création d'opportunités d'emploi et à l'encouragement du secteur privé pour l'insertion du plus grand nombre des ressources humaines freinées du fait du chômage, en plus de l'amélioration des textes juridiques, de l'équité dans les contrats et marchés.

Ils ont enfin insisté sur la nécessité de mener une étude urgente sur le phénomène de l'échec des nombreuses et coûteuses expériences destinées à donner à notre capitale



un visage respectable, notamment dans le domaine de la propreté. Répondant aux différentes questions et remarques présentées par les députés, le Premier ministre, M. Ismail Ould Bedde Ould Cheikh Sidiya a, tout d'abord, remercié les députés pour leurs interventions et les précieuses propositions qu'ils ont présentées ainsi que pour l'hommage exprimé à l'égard de ce programme. Il a ajouté que la Mauritanie connaît une étape nouvelle de sa vie marquée par une alternance pacifique au pouvoir entre deux présidents élus, événement qui sera suivi, a-t-il dit, par l'exécution par le gouvernement du programme sur la base duquel le Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh ElGhazouani a été élu par le peuple mauritanien.

Il a précisé que le gouvernement est tenu d'appliquer cet ambitieux programme qui répond aux aspirations du peuple mauritanien sur le terrain de la réalité, précisant que les remarques présentées par les députés seront prises en considération et ajoutées à ce programme.

En ce qui concerne la lutte contre la pauvreté, et les disparités sociales dont ont parlé certains députés, le Premier ministre a indiqué que ce programme donnera des résultats sans précédents dans le pays car devant permettre de créer une agence regroupant tous les intervenants en la matière qui œuvreront au profit des couches les plus défavorisées dans le but de limiter considérablement les disparités sociales.

Il a ajouté que le gouvernement est conscient du grand espoir que nourrissent les citoyens et de leur attente vis-à-vis du Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh ElGhazouani, ce qui l'a poussé à prendre l'engagement de travailler avec abnégation et sérieux pour l'exécution du programme gouvernemental de façon étudiée et rapide dans le but de donner les résultats escomptés.

Le Premier ministre a ajouté que le but des bons de trésors émis par la trésorerie générale est d'organiser la liquidité, soulignant qu'il s'agit d'une mesure appliquée depuis 1992 et que ce qui a été pris récemment auprès des établissements de financement est très peu par rapport à ce qui était en cours dans le passé.

Le Premier ministre a par ailleurs insisté sur le grand intérêt accordée à l'unité nationale par le Président de

la République qui a mis l'accent, a-t-il dit, dans son programme électoral sur la justice, la réunion des conditions pour une vie digne, la santé, l'enseignement, les infrastructures et la nécessité pour tous de sentir qu'ils appartiennent à ce pays.

Le Premier ministre a en outre indiqué que la propreté de la ville de Nouakchott et la sécurité routière ont occupé une place de choix dans les préoccupations du gouvernement, étant donné leur importance, soulignant qu'une stratégie multiforme destinée à limiter les accidents de la circulation a été adoptée. Le Premier ministre a noté que les résultats de l'application de la déclaration de la politique générale du gouvernement seront exposés annuellement devant les députés et que la porte de concertation est ouverte devant tous dans l'intérêt de la Mauritanie qui a besoin des avis de tous sur les différentes questions de nature à permettre le développement et la prospérité du pays.

Il a passé en revue les efforts qui seront menés dans le domaine de l'enseignement, insistant sur la nécessité d'associer tous à ce sujet, y compris les partis politiques, les enseignants et les parents d'élèves, précisant que c'est grâce à l'enseignement fondamental que les valeurs de citoyenneté et de fraternité entre tous seront enracinées, insistant sur le fait que de la réforme de l'enseignement fondamental dépend de la réussite de la société.

Il a ajouté qu'il existe un plan d'action ambitieux dans le domaine de la santé qui axe dans certains de ses aspects sur la lutte contre les faux médicaments, la mise en place d'un programme visant la gratuité des médicaments pour les couches pauvres, la solution de la question des urgences, le traitement à temps approprié des malades issus des couches vulnérables, avant de passer en revue la politique générale du gouvernement dans les domaines de la justice, de l'état civil, des pensions de retraite et de la réforme des établissements publics.

Le Premier ministre a appelé les députés à adopter le programme du gouvernement et à l'accompagner pour la prospérité de la Mauritanie et la réalisation du bien être pour chaque citoyen.

Notons que plusieurs membres du gouvernement sont également présents à cette séance plénière.

## ACTUALITE

## Distribution de distinctions aux participants à la 1<sup>ère</sup> conférence de la langue arabe en Afrique



La première édition de la conférence de la langue arabe en Afrique organisée sous le haut patronage du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani a clôturé ses travaux vendredi soir à Nouakchott.

Cette manifestation linguistique a été marquée par la distribution de distinctions accordées par le comité scientifique, présidée par Dr Bekaye Ould Abdel Malek au profit de certains participants en guise de reconnaissance de la qualité de leurs études qui ont alimentés les différentes assises de la conférence.

La rencontre a été également sanctionnée par la formulation de plusieurs recommandations portant notamment sur la nécessité de multiplier ce genre de rencontre visant

l'extension de la langue arabe et le renforcement de sa place au niveau de l'Afrique à travers la motivation des personnes intéressées par son acquisition en plus de l'instauration d'une journée nationale de la langue arabe le 4 Septembre de chaque année.

Le ministre des Affaires islamiques et de l'Enseignement originel, M. Dah Ould Sidi Ould Amar Taleb a, à cette occasion, affirmé que l'attitude du gouvernement vis à vis de l'organisation de cette conférence, tenue sous le haut patronage du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani et ouverte par le premier ministre M. Ismail Ould Bedde Ould Cheikh Sidiya prouve que la langue arabe et ses sciences occupent une place de

choix au niveau de l'action du gouvernement.

Il a réaffirmé l'engagement du gouvernement mauritanien à soutenir tous les efforts visant à propager la langue arabe dans tous les pays africains intéressés par l'intégration de cette langue dans leur système éducatif à travers l'appui matériel et moral aux académies arabes ayant exprimées le besoin en particulier le conseil de la langue arabe en Mauritanie. Le ministre a salué les efforts consentis par les organisateurs de cette conférence qui sont parvenus à rassembler autant de penseurs et d'hommes de lettres africains à la première édition de cette conférence. Le président du conseil de la langue arabe en Mauritanie, M. El Khalil Ould Enahwi a, pour sa part, apprécié la découverte d'imminentes personnalités de pays africains frères et amis jusqu'à présent ignorée qui œuvrent clandestinement en faveur de l'enseignement de la langue arabe et de ses sciences islamiques au niveau de leur pays. Il a enfin ajouté que le comité scientifique a sélectionné 37 études sur les 150 exposés présentés précisant que les études sélectionnées seront publiées éventuellement avant de remercier l'académie de la langue arabe des Emirats Arabes Unies pour son appui précieux à l'organisation de cette conférence. La cérémonie s'est déroulée en présence du wali de Nouakchott Ouest M. Mahi Ould Hamed

## Le ministre des Affaires étrangères reçoit une délégation du Parlement panafricain



Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Mauritaniens de l'extérieur, M. Ismail Ould Cheikh Ahmed, a reçu en audience, vendredi à Nouakchott, une délégation de haut niveau du parlement panafricain conduite par M. Jemal Bourass, vice-président dudit parlement. La rencontre a porté sur l'ensemble des questions d'intérêt commun. L'audience s'est déroulée en présence de M. Ahmed Ould Sid'Ahmed Ould Djé, secrétaire général du

ministère des Affaires étrangères, de la Coopération et des Mauritaniens de l'extérieur.

Notons que le ministre a quitté Nouakchott, dimanche matin, à destination des Emirats Arabes Unis dans le cadre d'une visite de travail et d'amitié. Au cours de ce voyage, le ministre est accompagné par le directeur du protocole au ministère des Affaires étrangères, de la Coopération et des Mauritaniens de l'Extérieur.

## La ministre des Affaires sociales reçoit le président de la mission de « Save the Children »



La ministre des Affaires sociales, de l'Enfance et de la Famille, Mme Néné Kane, a reçu, vendredi à Nouakchott, M. Luis Pedro Lobo Albagnac, président de « Save the Children » en Mauritanie. Les deux parties ont discuté des voies et moyens de renforcer la coo-

pération entre notre pays et cette organisation internationale dans le domaine de la protection des enfants. L'audience s'est déroulée en présence du secrétaire général du ministère, M. Mohamed Mahmoud Ould Ahmed Ould Sidi Yahya.

## La Ministre de l'Environnement se rend à New Delhi en Inde

La ministre de l'Environnement et du Développement Durable, Madame Mariem Bekaye, a quitté Nouakchott, samedi matin à destination de New Delhi en Inde. Dans la capitale indienne, la Ministre prendra part aux travaux du segment de haut niveau de la 14<sup>ème</sup> session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification (UNCCD COP 14).

La ministre aura des entretiens avec plusieurs de ses homologues ministres ainsi que des responsables d'organisations régionales et internationales partenaires de la Mauritanie, en matière d'environnement et de développement durable. En marge des travaux liés aux négociations multilatérales sur la mise en œuvre de la Convention, la ministre, en sa qualité de Présidente en exercice du Conseil des ministres des pays membres de l'initiative Panafricaine de la Grande Muraille Verte, présidera une rencontre interministérielle des pays Parties à cette convention qui comprend en plus de notre pays, le Sénégal, le Mali, le



Tchad, le Niger, le Burkina Faso, le Nigeria, le Soudan, l'Éthiopie, l'Érythrée et Djibouti. La Conférence de New Delhi représentera pour les pays-parties à cette convention, une nouvelle opportunité pour aligner et harmoniser la mise en œuvre de la Convention avec les agendas 2030 des Nations Unies et 2063 de l'Union Africaine. La Convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification a été adoptée à Paris le 17 juin 1994 et a été signée et ratifiée par notre pays, respectivement le 14 Octobre

1994 et le 07 Août 1996. Elle traite entre autres questions prioritaires, de la désertification, de la dégradation des terres et de la gestion de la sécheresse et de ses impacts. La ministre est accompagnée, au cours de ce voyage, par une délégation de son département comprenant MM. Mohamed Yahya O. Chah, Ethmane O. Boubacar et Sidi Mohamed Lehlou, respectivement Chargé de Mission, Directeur de la Protection de la Nature et Directeur de l'Agence nationale de la Grande Muraille Verte.

## Les eaux de pluies inondent certains quartiers de la ville d'Akjoujt

Les eaux de pluies ont inondé, vendredi, des quartiers de la ville d'Akjoujt, capitale de la wilaya de l'Inchiri.

A cette occasion, le wali de l'Inchiri, M. Zayed Ledhan Ould Veloumou, a effectué, en compagnie du secrétaire général du ministère de la Santé, M. Ahmed Salem Ould Bouheda, une visite au centre hospitalier de la ville que les eaux ont submergé.

Par la suite, le wali s'est rendu dans les quartiers touchés par les inondations pour se rassurer sur la situation des citoyens, s'informer sur les dégâts engendrés par les torrents et superviser le lancement des activités de la commission chargée de recenser les personnes sinistrées. Cette commission est composée du hakem de la moughataa d'Akjoujt, du maire de la commune, du délégué régional du commissariat à la sécurité ali-

mentaire et de notables de la ville. Plusieurs familles rencontrées ont fait part aux responsables de l'ampleur des dégâts matériels qu'elles ont subis suite aux récentes pluies. Au cours de ces visites, le wali était accompagné par le hakem de la moughataa d'Akjoujt, du commandant du centre de formation militaire et des autorités sécuritaires de la wilaya.

## Le commissaire à la Sécurité alimentaire s'entretient avec le représentant résident du PAM



Le commissaire à la Sécurité alimentaire, M. Mohamed Mahmoud Ould Bouasriya s'est entretenu, vendredi à Nouakchott, avec le représentant résident du Programme Alimentaire Mondial (PAM) en Mauritanie, M. Nacer Benalleg. Les entretiens ont porté sur les relations unissant la Mauritanie à cette structure onusienne ainsi que les moyens permettant de les dévelop-

per au niveau stratégique et pratique à travers la coordination, la planification, l'élaboration et l'exécution d'un programme commun. Ils ont aussi permis de définir les priorités du CSA et la promotion de ses nobles objectifs au profit des nécessiteux. L'entrevue s'est déroulée en présence du commissaire adjoint du CSA

## La Mauritanie à la 6<sup>ème</sup> session de la conférence des Autorités de Régulation des pays francophones

Les représentants de trente pays dont une vingtaine de présidents d'Autorité de Régulation des pays francophones participent depuis hier, à Tunis, aux travaux de la 6<sup>ème</sup> session de la conférence des présidents des autorités de régulation des pays francophones. La Mauritanie est représentée à cette rencontre par M. Hamoud Ould M'Hamed président de la Haute Autorité de la Presse et de l'Audiovisuel.

Les exposés et interventions au menu de la conférence sont axés sur l'attitude des autorités de régulation par rapport à la presse publique et à la presse privée et les défis relatifs aux réseaux sociaux.

M. Hamoud Ould M'Hamed a présenté, à cette occasion, un exposé sur la démocratie mauritanienne et l'expérience de son institution en matière d'accès de tous les candidats



aux élections aux médias suivant des critères de transparences définis en commun accord avec les différents protagonistes. En marge de la conférence, les présidents des autorités ont tenu une réunion sous le slogan

« pour un avenir meilleur » au cours de laquelle ils ont décidé l'organisation d'une session spéciale en 2020 au Maroc pour approfondir la notion de la régulation dans les pays francophones.

## Atelier sur la prévention des conflits et la promotion du dialogue interculturel



Les travaux d'un atelier de capitalisation du projet prévention des conflits et promotion du dialogue interculturel ont débuté vendredi à Nouakchott.

Cette rencontre, organisée par le ministère de l'Emploi, de la Jeunesse et des Sports avec la collaboration de l'Union Européenne (UE), se fixe comme objectif d'impulser une dynamique de promotion du dialogue, de la culture de la paix, de l'esprit de tolérance et du savoir vivre en communauté, afin de renforcer les liens entre tous les jeunes mauritaniens et de lutter contre la tentation d'isolement, de marginalisation et d'extrémisme violent.

Le projet, qui est intervenu dans 9 wilayas de la Mauritanie, a permis la construction de maisons des jeunes, des salles polyvalentes, l'octroi de subventions aux associations des jeunes et la formation des cadres du ministère et des leaders associatifs tout comme il a permis les premiers jalons d'une concertation entre les jeunes, les élus locaux et les services déconcentrés du ministère.

Dans le mot qu'il a prononcé, à cette occasion, le secrétaire général du ministère de l'Emploi, de la Jeu-

nesse et des Sports, M. Mohamed Ould Vall Ould Abdi a indiqué que le projet a permis la recherche de mécanismes préventifs des conflits et les voies permettant un dialogue interculturel avant de louer le partenariat entre son département et l'UE qui a enregistré des résultats palpables.

Il a précisé que les engagements du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani en faveur de la jeunesse sont en voie de concrétisation par le gouvernement du Premier ministre, M. Ismaïl Ould Bedde Ould Cheikh Sidiya afin d'assurer l'épanouissement des jeunes à travers la création d'emploi et leur intégration dans la vie active, la promotion des valeurs de la citoyenneté, du pardon et d'actions volontaires au profit du pays et des citoyens.

Le secrétaire général a assuré que telles actions permettront d'éloigner les jeunes des mauvais comportements qui incitent à l'extrémisme, à la violence, à l'utilisation de la drogue et la pratique des crimes transfrontaliers.

M. Mohamed Ould Vall Ould Abdi a aussi noté que si le projet a atteint

la majorité de ses objectifs, il est important de l'évaluer minutieusement pour valoriser ses acquis et rechercher les solutions aux contraintes qui peuvent se poser à l'avenir avant d'exhorter les participants à une analyse des résultats afin de tirer les enseignements qui seront pris en compte dans l'élaboration et l'exécution des prochaines stratégies.

La chef de la section gouvernance à la délégation de l'Union Européenne en Mauritanie, Mme Els Mortier a souligné, de son côté, que le gouvernement mauritanien et l'Union Européenne restent convaincus que l'avenir d'une société et d'un pays reste intimement lié à sa jeunesse avant de préciser que la concertation est d'une importance capitale dans le changement des rapports entre acteurs et dans la démocratie participative. Elle a également annoncé que l'UE est déjà engagée à financer une seconde phase du projet appelée Semaha (tolérance) qui permettra de consolider les acquis déjà enregistrés et d'élargir cette intervention dans d'autres wilayas du pays.

Notons que le coordinateur du projet a présenté un documentaire sur ses résultats.

## Conférence sur la transparence dans la gouvernance des pêches



La capitale Nouakchott a abrité, Samedi, une conférence sur la transparence dans la gouvernance des pêches et la gestion des petits pélagiques en Mauritanie.

Cette rencontre d'une journée est organisée par l'organisation africaine pour le développement de la pêche artisanale en collaboration avec le programme régional pour la protection de la zone côtière.

Elle vise entre autres, à sensibiliser la société civile et les professionnels de la pêche en particulier sur les enjeux et l'importance de la transparence dans la gouvernance des pêches et la gestion des petits pélagiques.

Le directeur de la Pêche artisanale M. Ejah Ould H'Meïmed a souligné dans une allocution prononcée

à cette occasion l'importance de cette conférence et son apport précieux en terme de développement de la pêche artisanale ainsi que la conservation des pêcheries.

Il a rappelé, dans ce cadre, les transformations qu'a connues le secteur de la pêche grâce aux orientations de la stratégie qui vient de s'achever et la reconnaissance des différents acteurs du secteur des efforts visant la promotion de ce levier de l'économie nationale.

Les représentants des organisations professionnelles de la pêche ont saisi cette opportunité pour souligner l'importance des activités liées à la pêche artisanale dans la lutte contre la pauvreté et la création d'emploi.

## Incinération de quantités de produits alimentaires et pharmaceutiques périmés

Des quantités de produits alimentaires et pharmaceutiques périmés ont été incinérées, vendredi, à Atar sous la supervision du wali de l'Adrar, M. Diagana Mohamedou El Haj Wagui.

Le wali a salué cette opération, en soulignant la nécessité de la coordination entre les différents acteurs en vue de sensibiliser sur le danger de ces produits pour la santé publique.

Le délégué régional du ministère du commerce, de l'industrie et du tourisme, M. Sidi Haiba Ould Abderrahmane, a précisé que ces quantités ont concernées 4 tonnes

de produits alimentaires et médicamenteux, indiquant que cette campagne est la deuxième du genre au cours de cette année insistant sur la nécessité du suivi quotidien des marchés et des pharmacies et de la verbalisation des contrevenants.

Les opérations d'incinération ont eu lieu en présence du conseiller du wali chargé des affaires politiques et des collectivités, du greffier au parquet de la République, du hakem adjoint de la moughataa d'Atar et du maire adjoint de sa commune ainsi que du directeur régional de l'action sanitaire et des autorités sécuritaires de la ville.

## Atelier sur la situation de l'agriculture en Assaba

L'Agence Kiffa d'information (AKI) a organisé, jeudi soir, à Kiffa, un colloque scientifique sur la situation de l'agriculture et sur les voies de son développement dans la wilaya de l'Assaba.

Le colloque a comporté un exposé sur le passé et le présent de l'agriculture dans la wilaya de l'Assaba à travers quatre axes abordés par des agronomes et des experts : les causes du recul de l'agriculture, le diagnostic de sa situation actuelle, les voies susceptibles d'améliorer

la production et les perspectives de ce secteur.

Par la suite, les participants, agriculteurs issus de la wilaya et représentants des associations agricoles issus des cinq moughataas de la wilaya ont suivi un film documentaire sur les principales expériences agricoles réussies en Assaba.

L'ouverture du colloque s'est déroulée en présence du hakem adjoint de la moughataa de Kiffa, des autorités administratives et sécuritaires de la wilaya et des élus locaux.

## Pluviométrie en Mauritanie

## Les inondations sont-elles évitables ?

Malgré une longue trêve, la pluie a, enfin, été au rendez-vous en Mauritanie. Il a beaucoup plu, ces dernières semaines, à la grande satisfaction des éleveurs, agriculteurs et toute la population, particulièrement dans les zones agro-sylvo-pastorales du pays. Dans certains quartiers comme Akjoujt (wilaya de l'Inchiri) et Sélilibaby (wilaya du Guidimagma), les pluies diluviennes ont provoqué des inondations. La ville de Sélilibaby a enregistré, à elle seule, un cumul de 415 mm de pluies au 31 août 2019. Il y a eu certes des dégâts mais pas d'eau pas de vie. Selon les services de l'Office national de la météorologie (ONM), il y a probabilité de pluviométrie sur le territoire national. Face aux inondations qui ont affecté la ville de Sélilibaby, le Président de la République, M. Mohamed Ould El Ghazouani et le gouvernement ont rapidement réagi en exprimant compassion et solidarité avec les populations de la cité, notamment les familles éprouvées et les personnes sinistrées. Des mesures concrètes ont été prises pour sécuriser les populations et des appuis pour soulager les victimes.

Aussitôt, une délégation ministérielle, conduite par le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, M. Mohamed Salem Ould Merzoug, accompagné de la ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire, Mme

Khadija Mint Bouka, a été dépêchée sur le terrain pour présenter les condoléances du Président de la République, M. Mohamed Ould El Ghazouani aux familles éprouvées et s'enquérir de la situation des quartiers inondés. Mais il était nécessaire d'associer, dans ce cadre, le ministère de l'Environnement et du Développement durable qui a en charge la protection de la nature, l'évaluation de l'impact environnemental et de la pollution du milieu.

Ce département est donc un maillon important de la chaîne des dispositions à prendre pour aider à prévenir et solutionner ce genre de catastrophe naturelle.

## L'exode rural des années 70

Cependant, il faut rappeler qu'à partir des années 70, années de la grande sécheresse qui a frappé durement notre pays, la majorité de nos villes ont connu une urbanisation anarchique et incontrôlée.

Les vagues de populations, venues en exode des zones rurales, ignoraient la situation des espaces qu'ils ont occupés.

Elles se sont installées dans des cuvettes, mares (Timrines), bassins versants et oueds où, avant la sécheresse, on menait des activités agricoles.

Toutes ces zones abritant aujourd'hui des maisons, des villas, des infrastructures administratives, sanitaires, sécuritaires ou scolaires sont inondables.

Les populations qui y habitent ne sont pas, pour le moment, à l'abri des inondations.

Pour chercher à mieux comprendre les véritables causes de ce phénomène naturel, ses ramifications et éventuellement les solutions préconisées pour le juguler, le journal Horizons s'est entretenu avec M. Boubacar Diop, ingénieur principal des Eaux et Forêts, ancien Directeur de la Protection de la Nature et consultant indépendant. Faisant la genèse du phénomène, M. Boubacar Diop a expliqué que « les populations qui se sont installées dans les villes, au cours des années de la grande sécheresse qui a frappé notre pays, n'ont pas tenu compte de la situation du paysage local.

Et, avec la rareté des pluies, à l'époque, ils pensaient qu'il y'en aura plu. Dans la précipitation, les



populations ont occupé des zones inondables qui constituent aujourd'hui le centre de certaines villes.

Il a encore indiqué « qu'il y a un paramètre très important imprévisible que les gens oublient le plus souvent, à savoir le dérèglement ou changement climatique ».

Ce qui veut dire, rappelle-t-il, « qu'au cours d'une année donnée, on peut subitement recevoir de fortes



pluies, des vents violents, des ouragans, des inondations maritimes, bref des catastrophes naturelles provoquées par le dérèglement climatique ».

## L'eau ne rate jamais son passage initial

Dans ce cas de figure, « si l'on enregistre 200 à 300 mm de pluie dans une ville donnée, l'eau qui chute de certaines hauteurs se mettra à chercher son bassin versant ou son passage de ruissellement : là elle va automatiquement bouger pour inonder les habitations en place et emporter tout ce qui est sur son chemin

», révèle l'ingénieur principal. C'est ce « qui reflète, à titre d'exemple, le cas de la ville de Tintane, au Hodh El Gharbi, inondée en 2007, suite aux chutes d'eau venant des hauteurs d'El Aguer.

Il y a bien sûr des inondations similaires qui se sont produites, il y a des années, dans d'autres zones du territoire national. Tout récemment d'ailleurs les villes d'Akjoujt (Inchiri) et Sélilibaby (Guidimagma) ont été inondées », a-t-il rappelé. C'est pour cette raison, dit-il, qu'il est « important que nos citoyens sachent que ces paysages ne correspondent pas à des lieux d'habitation et que nos pouvoirs publics pensent à des solutions idoines et durables », conseille-t-il.

## De zones inondables à quartiers urbanisés

M. Boubacar Diop a soutenu qu'« au niveau du Guidimagma, certains bassins versants, dont les trajectoires sont habitées, alimentent le fleuve Sénégal. En cas de fortes pluies, l'eau passant par sa trajectoire normale va certainement provoquer des inondations comme, à juste titre, celles survenues à Sélilibaby ». Les « exemples sont nombreux et ne manquent pas.

Pratiquement toutes nos wilayas ont les mêmes configurations géographiques. Sur ce plan, elles sont identiques d'où elles sont toutes exposées aux inondations par endroit », raconte ce spécialiste des questions environnementales. Poursuivant ses explications, il déclare « qu'à Kiffa en Assaba, plusieurs quartiers ont été construits dans des zones inondables.

A titre d'exemple, à l'Ouest de la ville, des zones inondables comme « Bel Lemtar », « El Batha », « Guinbett Marie », situées à côté du Lycée, dans le quartier Sagatar, n'existent plus. Elles sont entièrement habitées. Tous ces espaces constituaient des terres arables utilisées pour l'exploitation agricole sous pluie et de décrue ». Ces paysages, assure-t-il, « servaient de chute et de trajectoire aux grands ruissellements d'eau drainés par les chaînes de montagnes de l'Assaba et du Tagant ».

Le consultant indépendant, qui connaît parfaitement cette partie du pays, a encore indiqué que « c'est aussi le cas du quartier appelé

« Toueimirit », situé au Sud-est de la ville et construit dans une zone prenant la place d'une ancienne mare (tamourit) qui jadis était alimentée en période hivernale par les montagnes d'El Jedida et Timmicha. A l'époque, cette mare abritait un peuplement de gonakières (Emour), de nénuphars (ndairi), des arbustes, des plantes et même des espèces d'oiseaux migrateurs tels que les canards. M. Boubacar Diop a, en résumé, cité d'autres quartiers de Kiffa, comme « Oum Loughbour », « T'Neikiba », « Boumlana » (...) qui ont les mêmes caractéristiques que ceux qu'il vient de décrire.

Des solutions réalisables existent. Parlant des solutions possibles et réalisables pour lutter contre les inondations, le consultant indépendant a insisté sur « la nécessité, désormais, de bâtir nos cités urbaines, suivant une évaluation, sur le terrain, établie sur la base d'études sérieuses, efficaces et efficientes ». Il faut également, dit-il, « penser à l'assainissement dans son ensemble et sa diversité : chaque aménagement urbain devra, dans l'avenir, être accompagné de cet équipement indispensable au développement des villes et à la lutte contre les inondations ».

D'autres solutions durables sont aussi possibles. Il s'agit, rassure notre interlocuteur, de « la délocalisation des populations sinistrées vers des lieux qui peuvent mieux les sécuriser. Comme ce fut le cas lors des inondations en 2007 de la ville de Tintane (Hodh El Gharbi) où les populations furent déplacées vers une zone plus élevée au Sud-est de la cité ; de Rosso (Tarza) où les populations ont été installées à 10 kms de la ville et des quartiers Ouest de Sebkhah et El Mina (Nouakchott) en 1995 où les populations sinistrées ont été transférées vers la zone appelée « Mellah » partagée entre les moughataas d'Ararat et Toujounine ». Signe des temps, la problématique du changement climatique est réelle, par conséquent, il faut faire quelque chose pour protéger nos villes des catastrophes naturelles pendant qu'il en est encore des temps...



## Des pluies dans plusieurs wilayas du pays



Les quantités de pluies suivantes ont été enregistrées au cours des dernières 24 heures dans les localités ci-après, selon le réseau administratif de commandement (RAC) relevant du ministère de l'intérieur et de la décentralisation :

### Hodh-Echarhi

Bousteila .....	03 mm
Hodh-El Gharbi .....	
Medbougou .....	10 mm
Voulania .....	06 mm
Tagoudite .....	12 mm

### Assaba

Hsey Dhene .....	20 mm
Laftah .....	3 mm

### Gorgol

Maghama .....	17 mm
Twejjila .....	38 mm
Toulet .....	42 mm
Sagne .....	10 mm
Tewmiyat .....	10 mm
Lekreikra .....	10 mm
Mouftah El Kheir .....	11 mm
Boudami .....	30 mm
Metawla .....	19 mm
Kob Hel Javar .....	10 mm
Jedaha .....	10 mm
Djidjebeni Gandega ...	09 mm
Betek Yemani .....	13 mm
Lekhalwa .....	38 mm
Boudami Demba Fou ..	20 mm
Bedizguene .....	40 mm

Hel Mankouss .....	20 mm
Beyelegue .....	17 mm
Wali .....	35 mm
Debaye Hejaj .....	06 mm
Lembaghded .....	06 mm
Beyer Oulad Yara .....	06 mm
Adrar .....	
Awjeft .....	03 mm

### Guidimagha

Seilibaby .....	04 mm
Tachot .....	25 mm
Hel Senou .....	25 mm
Artmou .....	50 mm
Nielebe .....	40 mm
Hassi Chegar .....	23 mm
Jar Hel Salem .....	5 mm
Kleikemou .....	15 mm
Hel Yarba .....	40 mm
Hel Samba .....	03 mm
Ahmedallah .....	07 mm
Ould Boni Soninke .....	09 mm
Wompou .....	04 mm
Jar Soninke .....	52 mm
Ould Jenje .....	16 mm
Guervava .....	20 mm
Lebelli .....	23 mm
Kalinioro .....	35 mm
Chekha Dakhna .....	20 mm
Met Elag Meden .....	15 mm
Met Elag Edebaye ...	15 mm
Tayibat .....	10 mm
Ber Ivra .....	38 mm
Taghada .....	52 mm
Mbedia .....	27 mm
Lahraj .....	03 mm

Oueid Amour .....	50 mm
Tektaka .....	25 mm
Dafort .....	07 mm
Bouguerba .....	04 mm

Des quantités de pluies suivantes ont également été enregistrées dans la nuit du vendredi au samedi dans les localités ci-après, selon le réseau administratif de commandement (RAC) relevant du ministère de l'intérieur et de la décentralisation :

### ADRAR

Aoujeft .....	30 mm
Salah Darcine .....	15 mm
Talhayate .....	5 mm
Ouadane .....	1 mm
Lehseyat .....	10 mm

### DAKHALET NOUADHIBOU

Chami .....	35 mm
-------------	-------

### TAGANT

Nimlane .....	15 mm
Ghlembit .....	30 mm
Achram .....	2 mm
Khmesse Teydoum .....	6 mm
Acharim .....	19 mm
Ederoum .....	18 mm

### TIRIS ZEMMOUR

Beyer 75 .....	3 mm
----------------	------

### INCHIRI

Akjoujt .....	17 mm
---------------	-------

## OPINION

Inondations au Guidimagha:

### Que l'aide arrive aux sinistrés

Pendant 72 heures, du samedi 24 au lundi 26 Aout, la région du Guidimagha a enregistré l'équivalent de plusieurs mois de pluies. Quelques jours auparavant, des prières dans plusieurs mosquées sur l'ensemble du pays, avaient appelé à la clémence du ciel face au retard de l'hivernage. Seulement voilà, un proverbe du terroir dit : « La grenouille dit, demande, de l'eau, mais pas de l'eau bouillante » ! Et pour cause. Avec les importantes quantités d'eau, les torrents ont causé des noyades, des morts, des destructions de maisons et d'édifices (centres administratifs, santés et écoles). Des ponts ont également cédé. Les dégâts sont partout, et énormes. Au-delà des pertes de vies, d'aucuns ont perdu jusqu'à la dernière brique. Des localités totalement dévastées risquent de rejoindre les contes et légendes : « Il était une fois, ta grand-mère, ma mère, avait vécu à ... Samba Kandji ».

C'est là-bas que tes 2 oncles et ta tante Djeinaba sont nés. »

« C'est où Samba... ? », sera la naïve mais légitime question. « Je te montrerai un jour, si je reprends à marcher ». Avec une promptitude, à saluer, le président Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a déclenché « un plan Orsec » en dépêchant sur



arithmétiques. Quand tombe la foudre, la pluie, le feu...

Arithmétique. Quand tombe la foudre, la pluie, le feu... passe l'ouragan ; la morale vacille. Et cette litanie : le malheur des uns fait le bonheur des autres !

Aujourd'hui tous avons les yeux tournés vers ce Guidimagha qui interroge toujours le passage des eaux. J'attends le démenti, pour dire aux sinistrés d'ailleurs, c'est vous qui avez mal géré, ou que nous sommes une exception ! Il revient alors à l'Etat, après avoir montré sa célérité face à ces déluges, de veiller à ce que la chaîne de transmission soit bien gérée.

Que les pouvoirs publics demeurent vigilants, afin que les aides arrivent aux réels sinistrés.

Puisque les choses ne font que commencer.

Après le retrait des eaux, il y a les



le terrain le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation et son homologue de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire.

Dans le même temps des éléments l'Armée nationale ont remis en service la partie du pont ayant cédé entre Tachott et Sélibaby, la capitale régionale.

L'Etat a fait de son mieux. Cependant, on le sait, à chaque fois qu'un drame survient, ils sont nombreux à s'agglutiner sous le hêtre : Etat, ONG, Institutions nationales et internationales, Associations, personnalités de ceci et cela...

Des fonds se mobilisent, du matériel s'achemine, des structures se montent. Mais les populations sinistrées reçoivent-elles tout ce qui leur est destiné ? Nous l'avons entendu dire pour Haïti, le Rwanda, l'Egypte, le Cameroun, la Guinée, le Libéria, et j'en passe, car les colères du ciel déjouent toutes les

phases de reconstructions psychologiques et techniques des habitats. Sans oublier les vigilances sanitaires contre les maladies hydriques fréquentes en de telles circonstances.

Les chantiers restent donc énormes. Notamment la remise en opération rapide des structures de santé (hôpitaux, dispensaires, PMI), mais aussi les écoles à la veille de la rentrée scolaire.

En plus d'être délabrées, plusieurs écoles sont occupées par des sans-abris.

Eprouvante cette année 2019, pour le Guidimagha.

Merci à toutes les bonnes volontés, qui s'activent sur le terrain, nettoient les boues et soulagent les peines des sinistrés ! Et que vivent les solidarités équitables !

Bios Diallo  
Ecrivain



## Match amical international

## Mourabitounes -Aigles de Carthage : 0-1



Les Mourabitounes ont perdu face aux Aigles de Carthage sur le score d'un but à 0, vendredi 6 septembre, au stade olympique de Radès en Tunisie, en match amical de préparation aux éliminatoires de la prochaine Coupe d'Afrique des nations. L'unique but tunisien est inscrit à été inscrit par Amor Layouni à la 78ème minute.

C'est le premier match de la sélection nationale après les phases finales de la Coupe d'Afrique des nations 2019. Les Mourabitounes auront à jouer contre les Marocains et les Centrafricains, dans le cadre des préparations des éliminatoires. Les Mourabitounes étaient handicapés par l'absence de beaucoup de leurs joueurs, pour cause de blessures et autres.

Quant à ces absences, l'on peut appeler que Harouna Abou Demba et Diadié Diarra ne sont toujours pas remis de leurs blessures contractées en Égypte lors de la Coupe d'Afrique des Nations 2019. En

même temps l'entraîneur, Corentin Martins, a décidé de se passer de Bessam et Adama Ba, qui se sont tout récemment engagés avec de nouveaux clubs.

Il y a eu de nouvelles convocations en sélection « A » d'El Hacem Lemrabott et Sidi Touda.

Sur le plan technique, il y avait des failles que l'entraîneur aurait vite remarquées. Les Mourabitounes pouvaient mieux faire. Les échéances à venir donneront d'autres occasions aux Mourabitounes de bien tirer l'essentiel de ces rencontres.

#### Les 23 joueurs convoqués pour le stage du 2 au 10 septembre

Gardiens (3) : Souleimane BRAHIM (FC Nouadhibou), Namori DIAW (FC Tervagh-Zeïna), Babacar DIOP (AS Police)

Défenseurs (7) : Abdoul BA (AJ Auxerre/France), Bakary NDIAYE (Difaâ Hassani d'El Jadida/Maroc), Aly ABEID (Atlético Levante UD/Espagne), El Mostapha DIAW

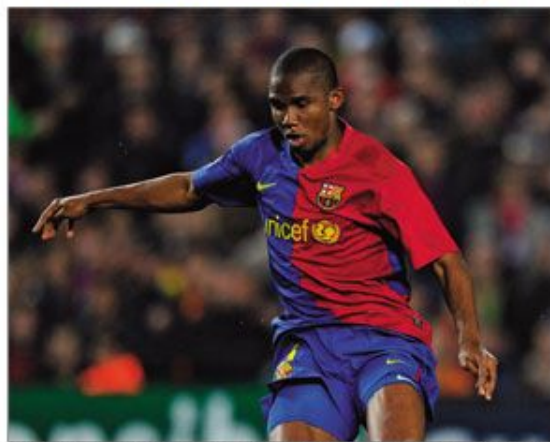
(FK Dnyaprou-MCHZ Mogilev/Biélorussie), El Hacem Lemrabott (FC Nouadhibou), Abdoul Kader THIAM (US Orléans/France), Houssen ABDERRAHMANE (Louhans-Cuiseaux FC/France)

Milieux (8) : Mohamed Dellah YALY (Nasr Athletic Hussein Dey/Algérie), Ibréhima COULIBALY (Grenoble Foot 38/France), Dialo GUIDILÉYE (Fath Union Sport de Rabat/Maroc), Khassa CAMARA (Xanthi FC/Grèce), Alasane DIOP (Al-Shamal SC/Qatar), Abdoulaye GAYE (FC Nouadhibou), El Hacem EL ID (Real Valladolid/Espagne), Abdallahi MAHMOUD (Deportivo Alavés/Espagne)

Attaquants (5) : Ismail DIAKHITÉ (US Tataouine/Tunisie), Souleymane ANNE (En Avant Guingamp/France), Hemeya TANJY (FC Nouadhibou), Amadou NIASS (Al Entag Al Harby/Égypte), Sidi Abdoullah TOUDA (FC Nouadhibou). Sidi-Brahim

## Football

## Samuel Eto'o raccroche les crampons



Samuel Eto'o prend sa retraite. Il l'a annoncé dans la nuit sur le réseau social Instagram. L'attaquant camerounais qui est considéré par beaucoup comme l'un des plus grands joueurs africains de tous les temps, quitte définitivement le terrain professionnel.

« The end (la fin), vers un nouveau défi »: c'est ainsi que l'attaquant star du Cameroun Samuel Eto'o, considéré comme un des plus grands joueurs africains de tous les temps, a annoncé sa retraite, à 38 ans, de Kinshasa où il participe au au Forum économique Makutano. « Merci à tous, big love, adrénaline », écrit-il également dans le message posté sur son compte Instagram dans la nuit de vendredi à samedi.

Samuel Eto'o: « la suite, c'est de prendre du bon temps avec ma famille ! J'ai besoin de me reposer, j'ai couru pendant 24 ans... »

#### Conseiller du président de la CAF

Il jouait encore au Qatar, mais à 38 ans, cela faisait quelques années qu'il avait pris du recul avec le très haut niveau. Ces derniers mois on le croissait plus en costume qu'en short et en crampons. Il a ainsi été nommé en juillet dernier, conseiller du Président de la Confédération Africaine de foot -tout comme l'Ivoirien Didier Drogba qui a déjà lui pris sa retraite- chargé des relations avec les fédérations et autres confédérations. Samuel Eto'o Fils, son état-civil complet, a remporté deux Coupes d'Afrique des nations (2000, 2002),

une compétition dont il est le meilleur buteur historique avec 18 réalisations, et les Jeux olympiques, en 2000, avec le Cameroun. Il a disputé quatre Coupes du monde, de 1998 à 2014, et été élu quatre fois Joueur africain de l'année. Un record codé-tenu avec l'Ivoirien Yaya Touré.

L'attaquant formé au Real Madrid (1997-2000) connaîtra le succès en passant par les clubs mythiques du FC Barcelone (2004-2009) et de l'Inter de Milan, en 2010 sous les ordres de José Mourinho. Son palmarès compte aussi trois Ligue des champions, et trois titres de champion d'Espagne entre 2004 et 2009 avec le Barça.

#### Leader au Cameroun

À l'instar du mythe Roger Milla, c'est une idole absolue au Cameroun où il a l'oreille du président Paul Biya.

Longtemps capitaine des Lions indomptables, le longiligne buteur (1,80 m) a souvent usé de son influence en équipe nationale et dans les instances pour faire passer ses options, mais il a aussi parfois eu maille à partir avec certains dirigeants ou sélectionneurs.

Au total, Eto'o a marqué 359 buts en 718 matches toutes compétitions de clubs confondues, et compte 118 sélections (56 buts, record national) en équipe nationale, selon le site spécialisé Transfermarkt. Certains lui prédisent un avenir politique à la George Weah, il rétorque que cela ne l'intéresse pas. Son rêve serait de devenir entraîneur.

## L'équipe de Rachid remporte la coupe du Wali du Tagant



L'équipe de foot Ball de Rachid a remporté la coupe du Wali du Tagant en battant, hier à Tidjikja, celle de Tamourt Enaje sur un score de trois buts à deux à l'issue d'une série de penalty sanctionnant un match nul entre les deux formations.

La victoire de Rachid couronne une saison sportive qui a duré un mois et qui a vu la participation des équipes

de toutes les communes de la Wilaya.

Le trophée a été remis par le Wali du Tagant, Dr El Moctar Ould Hendeuh au cours d'une cérémonie riche en couleurs.

Le président de la commission de supervision de la coupe, le conseiller chargé des affaires juridiques et économiques au ministère, M. Moha-

med Lemine Ould Zein avait auparavant prononcé une allocution dans laquelle il a remercié tous ceux qui ont participé de près ou de loin à l'appui et à l'organisation de cette saison sportive. Il a exprimé sa satisfaction pour l'esprit sportif qui a prévalu tout au long de cette compétition.

## Barça

## Pas inquiet, Bartomeu confirme que Messi peut partir en juin

Le contrat de Lionel Messi au Barça l'autorise en théorie à partir la saison prochaine, a reconnu le président du club Josep Maria Bartomeu.

Mais le président catalan est confiant sur le fait que l'Argentin jouera "encore de nombreuses années" avec le maillot blaugrana.

Josep Maria Bartomeu n'est guère inquiet.

Le président du FC Barcelone a confirmé ce vendredi soir l'existence d'une clause permettant à Lionel Messi de décider unilatéralement de faire ses valises en juin 2020, soit un an avant la fin de son contrat prévue mi-2021.

Cette information avait été dévoilée jeudi par le quotidien El País. "S'il voulait, il pourrait partir avant la dernière année du contrat", a ainsi déclaré le dirigeant lors d'une inter-

view accordée à la chaîne de télévision du club Barça TV.

Confiant sur la loyauté de la star argentine âgée de 32 ans depuis cet été, Josep Maria Bartomeu a ajouté: "Je n'ai aucune inquiétude sur le fait que Leo est très attaché à Barcelone et qu'il jouera au Barça pas seulement jusqu'en 2021 mais encore de nombreuses années".

Messi n'est pas le premier Le patron du club catalan a tenu à préciser que cette clause n'était pas inédite, mais qu'elle avait déjà été accordée à Andrés Iniesta et Xavi: "D'autres joueurs avaient également cette clause."

(...) Ils doivent avoir la liberté, parce qu'ils l'ont gagnée, de décider eux-mêmes de leur futur et du moment auquel ils veulent arrêter le football".